

AZAZGA

Ville de Kabylie culminant à 436 mètres d'altitude, située à 140 km à l'Est d'Alger et de 60 km de Tizi-Ouzou.



Climat méditerranéen avec été chaud.

La Grande Kabylie se distingue par son altitude des régions voisines et s'étend, du Nord au Sud, de la côte méditerranéenne jusqu'aux crêtes du Djurdjura. Trois ensembles montagneux en occupent la plus grande part :

- dans le Nord, jusqu'à la mer, et dans l'Est, les hauts massifs boisés de la Kabylie maritime, région côtière qui culmine au mont Tamgout (1 278 m), et de l'Akfadou, qui marque le début de la Petite Kabylie ;
- dans le Sud, la chaîne calcaire du Djurdjura, surplombant au Nord-ouest la dépression Draâ-El-Mizan Ouadhia, au Sud la vallée de l'oued Sahel-Soummam, et culminant au Lalla-Khadidja, plus haut sommet de l'Atlas tellien (2 308 m) ;
- entre les deux, bordées au Nord par le bassin du Sébaou, jouxtant le Djurdjura au Sud-est, profondément entaillées par de nombreuses gorges, les montagnes anciennes du massif Agawa, le plus densément peuplé, avec huit cents mètres d'altitude moyenne. C'est là que se trouvent Tizi-Ouzou, principale ville de Grande Kabylie, et Fort-National, centre urbain le plus élevé de la région, à environ mille mètres d'altitude.

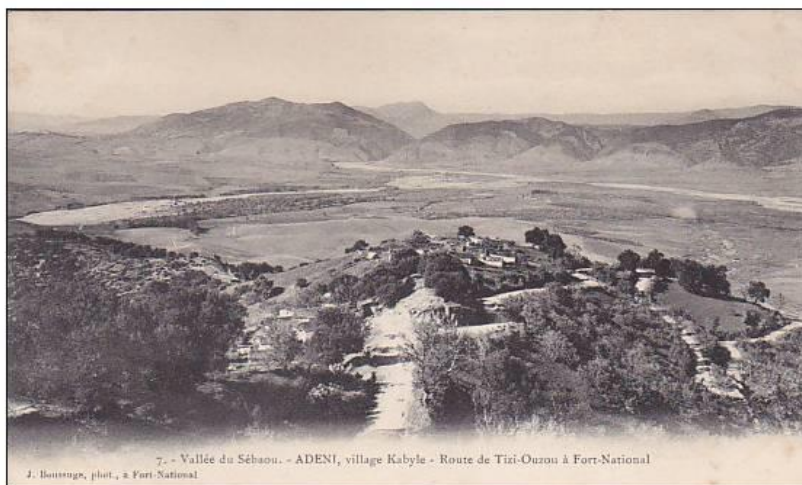
Le territoire de la Grande Kabylie recouvre aujourd'hui la région de Tizi-Ouzou et une partie de celles de Bouira et Rocher-Noir. Les expressions de « *Haute Kabylie* » ou de « *Kabylie du Djurdjura* » sont souvent employées comme synonymes de « *Grande Kabylie* », l'une ou l'autre de ces appellations pouvant aussi désigner, plus spécifiquement, la partie située au Sud du Sébaou. Les franges méridionales de la région, au Sud du Djurdjura, autour de la vallée de l'oued Sahel, peuvent être considérées comme un ensemble à part, distinct des Grande et Petite Kabylie et centré sur la ville de Bouira.



Au milieu du chaos de vallées profondes et de mamelons qui constituent le massif des Zouaoua, il existe une arête plus continue que les autres ; partant du col de Tirouda, elle passe par Michelet, par Fort-National, puis s'abaisse brusquement sur le Sébaou par des pentes abruptes et difficiles à gravir. C'est l'axe de la Kabylie. Tribus des Aït-Iraten de Souk-El-Arba.

Située sur un relief tourmenté et accidenté, la vaste et puissante confédération des *Ath Iraten* campe au Nord de la chaîne montagneuse du Djurdjura, à ses avant-postes et au cœur du pays kabyle.

Le relief : AZAZGA fut bâtie sur un terrain marécageux nommé « Il mathen » (*Ilmaten*, les marécages), asséché pour les besoins de l'agriculture ; jusqu'en 1962 il y avait des dizaines de fontaines dans toute la ville. D'une superficie de 77,05 km², la commune se trouve à 436 mètres d'altitude, entourée de montagnes, de forêts, de terres agricoles, de rivières et du fleuve Sébaou. Le point culminant d'Azazga, situé à Aït-Bouhini est à 1 000 mètres d'altitude.



Marchandé

www.delcampe.net

Depuis longtemps, les envahisseurs qui ont tenté de s'installer sur le territoire kabyle ont eu maille à partir avec les belliqueux montagnards habitant cette confédération. Nombreuses furent les interventions, les instigations et les résistances des valeureux *Ath Iraten* qui, s'ils ne combattaient pas, soutenaient indirectement (matériellement, financièrement et moralement) leurs coreligionnaires dans leur résistance.

Au cœur des soubresauts qui ont ébranlé le pays kabyle depuis l'Antiquité, *les Iraten* s'opposèrent, déjà, dans le sillage de *TACFARINAS* et *FIRMUS*, aux légions romaines, dont les traces sont attestées par la présence de vestiges antiques, exhumés suite aux fouilles archéologiques effectuées au siècle dernier par le lieutenant Henri Aucapitaine. Puis ils résistèrent, pied à pied, à la poussée des conquérants arabes, incarnés par la dynastie Fatimide et ses razzias destructrices.

La côte qui s'étend de Collo jusqu'à Alger, connu dès 1505 des incursions répétées émanant des flottes espagnoles et italiennes ayant pour conséquence l'occupation ibérique des ports de Bougie, Djidjelli et Collo. Suite à ces menées hostiles, les Turcs seront appelés à la rescousse par les souverains berbères en tant que "*protecteurs musulmans*" pour en finir avec ces agressions, animées par l'esprit de la *Reconquista* qui a conduit au refoulement des musulmans hors d'Espagne.

HISTOIRE

Présence turque 🇹🇷 1515 -1830

Cherchant toujours à soumettre les populations autochtones à l'impôt, les Turcs –dans leur progression en Kabylie – accèdent à la vallée du Sébaou au début du 18^e siècle. Vers 1715, ils construisent, en effet, sur la rive droite du fleuve, au lieu dit Tazaghart, un bordj ou fort, afin d'y abriter leurs troupes. Toutefois, ils se rendent très vite compte que ce lieu était inapproprié car situé au pied de la montagne et non en hauteur, il était donc exposé aux attaques des Kabyles déjà très hostiles à la présence turque dans la région.

C'est ce qu'ils feront d'ailleurs, détruisant l'édifice et chassant ces conquérants aussi vite qu'ils sont arrivés. Loin d'être découragés par ce revers et ne renonçant guère à leurs desseins, les Turcs décident de bâtir une place forte, sur l'emplacement de l'actuelle ville de Tizi-Ouzou. Le bordj de Tizi-Ouzou ne devait pas être imposant, il devait juste servir de poste d'observation pour surveiller les mouvements des habitants, abriter les soldats et leurs montures et, bien évidemment, les collecteurs d'impôts.

Présence française 🇫🇷 1830 - 1962

Alger capitula le 5 juillet 1830 et sa plaine reçut les premiers colons agricoles venus de France. Puis la colonisation s'étendit progressivement et quelquefois difficilement, ce qui fut le cas avec la Kabylie et ses montagnes.

Les massifs montagneux de la Kabylie, dernier refuge des Berbères devant la conquête Arabe, dernier foyer de résistance des Musulmans à la conquête française, ont été parmi les dernières régions ouvertes à la colonisation. Les villages français ne s'y trouvaient qu'au fond des vallées intérieures ou sur les routes stratégiques pour assurer la soumission des Indigènes.

La seule puissance qui réussit à dominer les *Ath Iraten*, mettant fin à la sacro-sainte indépendance du Djurdjura est la France.

Plusieurs expéditions et incursions furent organisées et tentées en Kabylie. Seules les tribus de la plaine furent vaincues et encore ; de nombreuses fois, sous l'impulsion et les encouragements des montagnards, elles se déclaraient bien souvent insoumises.

1848 : La pénétration française en Kabylie était seulement limitée à l'occupation de quelques points, comme Djidjelli (en 1837), Dellys (en 1844) et Bougie (en 1847).

1851 : Bou-Baghla « *l'homme à la mule* » pousse ses attaques contre les tribus fidèles à la France jusque dans la vallée du Sébaou. C'est alors que le Gouverneur général Randon ouvre des routes stratégiques de Dellys à Aumale par Dra-El-Mizan et Bouira.



Jacques RANDON (1795/1871, Gouverneur (1851/1858)
son crane est conservé, encore de nos jours, au Muséum de Paris. Les associations algériennes demandent, à juste titre, le retour en Algérie.

BOU-BAGHLA, « *l'homme à la mule* » mort en 1854 et dont le

1854 : Les colonnes françaises traversent de part en part le massif Kabyle et acquièrent une meilleure connaissance de cette région et font aussi face à des soubresauts localisés, bien maîtrisés par le général Cuny.

1855 : Les troupes françaises s'installent dans le bordj (fort turc construit sur l'emplacement de fortifications romaines) et le transforment en entrepôt fortifié. Dans la cour du fort existe un puits : de nombreuses sources jaillissent dans les environs. Jusqu'à la construction en 1857 de Fort-Napoléon (Fort-National plus tard), Tizi-Ouzou est un point d'appui stratégique dans la région et notamment pour Bou-Khalfa, situé à 4 km. Le bordj, enfoui dans les arbres, se dresse face au Belloua au Nord et à la vallée de l'oued Sébaou à l'Ouest.

1856 : Le gouverneur Randon constate l'établissement d'une nombreuse population de cantiniers et d'ouvriers, sur les pentes autour du fort, dans des conditions précaires et sans aucune protection. Un projet avait autorisé l'attribution de lots à bâtir aux commerçants et ouvriers qui en avaient les moyens. D'autres commerçants affluent et s'y établissent sans autorisation. Cela oblige le commandement militaire à étudier des dispositions eu égard à cette création spontanée, sans aucune existence légale.



La « *Jeanne d'Arc du Djurdjura* » : Lalla Fatma N'SOUMER, la grosse et volumineuse beauté (selon l'historien Duby).

1857 : 30 000 hommes de trois divisions commandées par les généraux Renault, Mac-Mahon et Yusuf sous la direction du Gouverneur Randon attaquent le 19 mai le centre des Béni-Raten. Les combats sont âpres, la résistance kabyle s'étioule et les chefs dont Si Hadj Amar puis plus tard, Lalla Fatma N'Soumer, sont arrêtés.

Une délégation, de cinquante vieux Béni-Raten, est présentée au Maréchal Randon. Ils avaient accepté de reconnaître l'autorité de la France et de payer « *comme contribution de guerre et juste indemnité des désordres qu'ils avaient causés* », 150 francs par fusil. La seule exigence des Kabyles avait été de ne pas se voir imposer d'Arabes comme chef : « *Nous acceptons d'obéir à des Infidèles mais pas à des Arabes* », avaient-ils dit. Randon s'y était engagé.

Le 14 juin la première pierre du Fort-Napoléon est posée suivant les plans du général Chabaud-La-Tour. En 17 jours, une route carrossable relie ce fort à Tizi-Ouzou et le télégraphe électrique transmettant des signaux « *Morse* » les unit l'un et l'autre à Alger.

En laissant aux Kabyles, leurs biens, leurs coutumes, leur administration municipale « *Djemaa* », leurs institutions particulières, Randon obtient la pacification de la région.

AZAZGA est la forme arabisée puis francisée du nom kabyle signifiant « *les sourds* ». Nom qui aurait été donné aux habitants du village par les Français. On dit qu'en effet, un jour, les habitants ont refusé d'entendre des troupes françaises passant à proximité et qui leur demandaient de localiser des rebelles des alentours ; de là serait issu le nom de la commune.

AZAZGA est située en amont du fleuve Sébaou. De par sa position centrale, elle est devenue au fil année années un axe (RN 12) de transit important et très fréquenté des usagers et routiers.

Elle a été créée, en octobre 1881, par des ardéchois, et issue d'un plan d'urbanisme génial, tracé ingénieusement sur un terrain plat par les Français. Azazga bénéficie d'un plan d'aménagement digne d'une ville suisse.

Les allées bordées d'arbres, de larges rues aux différentes formes géométriques, des placettes bien conçues. Les jardins publics et le square avec ses plaqueminiers et ses palmiers sont un véritable chef-d'œuvre.

L'infrastructure administrative a été judicieusement distribuée à travers les quartiers pour mieux répartir la population et permettre l'occupation rationnelle de la ville.

La charmante ville d'Azazga est implantée à la lisière d'une vaste forêt dense adjacente du massif montagneux fortement boisé de l'Akfadou. Son emplacement panoptique et belvédère sur le contre fort, du Mont Aït-Bouhini. Yakouren lui permet de dominer une immense vallée et la chaîne de montagnes qui l'encercle



Qui a aimé, connu Azazga pour y être passé, y avoir vécu, rêvé peut être à l'ombre d'un chêne séculaire sera sans doute surpris voire étonné de la part que les paysans ardéchois ont pris à la création de ce village situé en Grande Kabylie, dans la partie orientale du département d'Alger.

Lorsqu'un arrêté du 25 septembre 1880 substitue définitivement l'autorité civile à l'autorité militaire, le projet du futur centre est déjà bien avancé. Il doit être établi sur le territoire de la commune mixte de Haut-Sébaou, elle-même constituée par un décret du 25 août 1880.

LA COMMUNE MIXTE

La Commune Mixte est une circonscription administrative rurale de l'Algérie pendant la colonisation française, qui se situe au second niveau de division territoriale après le département, concurremment avec la commune de plein exercice. Cette circonscription de grande taille englobe une population algérienne nombreuse et une population européenne réduite.

A la fin des années 1840, la conquête de l'Algérie du Nord est en marche. Le régime militaire domine et les officiers administrent les régions et les hommes dans le cadre des bureaux arabes. Le territoire de commandement est partout, le poids des colons s'affirme et avec lui la volonté de promouvoir le peuplement européen. Au gré de l'occupation humaine, la présence française se matérialise par l'imposition de structures administratives qui découpent et organisent le territoire de façon différenciée.

Le gouverneur général Mac-Mahon et le ministre de la guerre Niel travaillent à l'élaboration d'une organisation pour l'Algérie et inventent la commune mixte.



Patrice de MAC-MAHON (1808/1893)

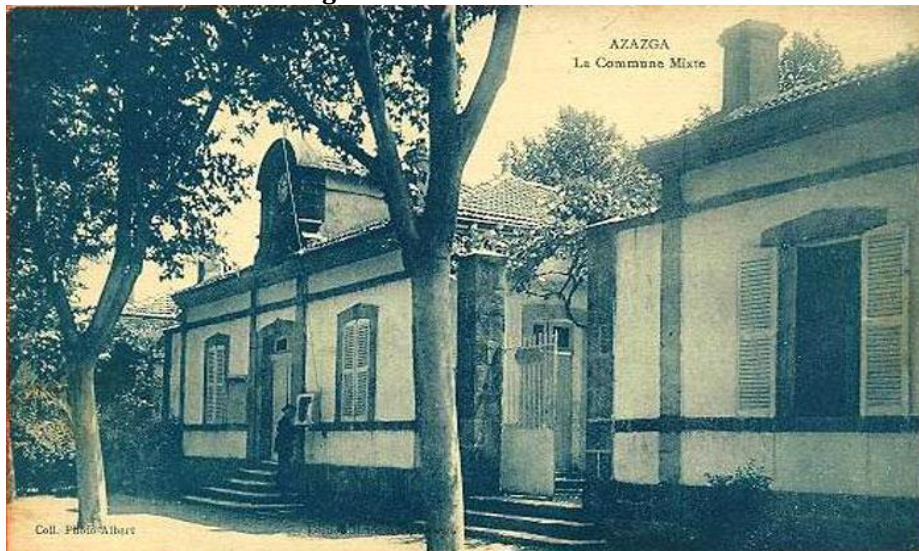


Adolphe NIEL (1802/1869)

Chaque commune mixte est alors gérée par une commission municipale composée de fonctionnaires ou de militaires et de conseillers municipaux musulmans, européens, israélites, nommés par le général gouvernant la province, et son maire est l'officier commandant la circonscription militaire appelée « *cercle* » pour l'administration des territoires subsahariens.

1870 voit une large extension du territoire civil des départements d'Algérie, et l'administration y adopte la formule de la commune mixte, ce qui fait cohabiter communes mixtes civiles et militaires.

Le statut de la commune mixte est définitivement fixé en 1875 et subsiste jusqu'en 1956, bien que sa fin ait été prévue dès 1947 par la loi sur le statut de l'Algérie.



La commune mixte du Haut Sébaou, créée par arrêté du 25 août 1880 était, en 1902, composée comme suit :

- AZAZGA**, chef lieu et centre : 657 habitants dont 544 européens – Superficie : 2 620 hectares ;
- AKFADOU (*Béni-Idjeur*), douar : 6 360 habitants – Superficie : 5 162 ha ;
- BENI-GHOBRI, douar : 10 260 habitants – Superficie : 12 718 ha ;
- BOU-CHAÏB, douar : 5 520 habitants – Superficie : 4 670 ha ;
- FREHA, centre : 79 habitants dont 59 européens – Superficie : 1 670 ha ;

- IDJEUR (*Béni Idjeur*), douar : 5 337 habitants – Superficie : 8 986 ha ;
- ILLOULA-OU-MALOU, douar : 4 663 habitants – Superficie : 4 965 ha ;
- MEKLA, douar : 1 432 habitants – Superficie : 3 308 hectares ;
- TAMDA, hameau : 118 habitants dont 81 européens – Superficie : 665 ha ;
- TAMGOUT (*Béni-Djenad*), douar : 7 650 habitants – Superficie : 6 436 ha ;
- YACOUREN, hameau : 46 habitants dont 43 européens – Superficie : 408 ha ;
- ZIKKI (*Béni-Zikkî*), douar : 1 328 habitants –Superficie : 1 698 ha.

Total = 42 810 habitants dont 727 européens – Superficie : 53 306 hectares.



- **Source** : Revue dans *Pieds-Noirs d'Hier et d'Aujourd'hui*- N° 194- Mars.

Le centre d'Azazga qui intéresse tout particulièrement la colonisation ardéchoise, est créé le 1^{er} octobre 1881, sur le petit plateau d'Il-Matten, siège de la toute nouvelle commune mixte du Haut-Sébaou. Il est traversé par la route de Bougie et sa situation est jugée parfaite.



L'épopée ardéchoise

En 1902, un administrateur adjoint de la commune mixte s'exprime ainsi dans un rapport : « *Nul point, en effet, ne présentait de conditions plus favorables, tant du point de vue de l'avenir des colons qui y était assuré par l'excellence des terres, qu'à celui de l'occupation politique du pays* ». Situé au débouché de la vallée du Sébaou et sur le passage le plus fréquenté des tribus maritimes de Kabylie, ce village qui a conservé le nom d'Azazga est appelé à devenir très important.

Sans doute l'espoir formulé s'est-il révélé trop optimiste, il n'empêche que la création du village semblait annoncer des débuts prometteurs. D'emblée le principe d'un peuplement ardéchois fut admis. L'idée originelle revient à Joseph Firbach en mai 1877. Il songe donc à faire appel à des paysans du Vivarais au moment où le pays est durement frappé par le phylloxéra et commence à se dépeupler.

Le préfet s'attache surtout à fixer en Algérie des cultivateurs du Bas Vivarais, aussi verrons-nous les colons du début des années 1880, issus des cantons de Vallon, les Vans, Joyeuse, et, dans une moindre mesure Largentière et Aubenas. Les autres provenances ne se rapportent qu'à des cas exceptionnels.

Mais comment pouvait-on devenir concessionnaire ? Un décret du 30 septembre 1878 avait totalement modifié les conditions d'attribution de concessions.

Les terres domaniales comprises dans le périmètre d'un centre de population et affectées au service de la colonisation étaient divisées en lots urbains et ruraux. Le Gouvernement général était autorisé à concéder les terres alloties aux personnes qui justifiaient de ressources suffisantes. Pour les lots ruraux, le capital disponible représentait 150 francs par hectare. L'article 2 du décret attribuait au concessionnaire la propriété de l'immeuble sous la condition suspensive de diverses clauses. Le demandeur qui obtenait satisfaction devait résider sur la terre concédée avec sa famille, d'une manière effective et permanente, pendant les cinq années qui suivaient la concession.

Cette dernière était provisoire pendant une durée de cinq ans. Ensuite, un titre définitif de propriété était délivré. Pendant cette période quinquennale, les concessionnaires pouvaient céder leurs droits, à condition d'avoir résidé pendant un an au moins.



La gendarmerie

Pour les villages qui concernent notre étude, les concessions rurales comprennent 28 à 30 hectares ; les lots urbains où les maisons d'habitation doivent être bâties, sont généralement inférieurs à un hectare. Plusieurs familles ardéchoises s'étaient déjà établies dans un village voisin, Mekla, hors de la commune mixte du Haut-Sébaou et bientôt érigé en commune de plein exercice.

A la fin de 1880 et au début de 1881, nous relevons parmi les concessionnaires mis en possession de leurs lots, les noms de cinq habitants de Saint-Remése : Antoine Delympe, Henri-Adrien Dubois, Jean-François Soubeyrand, Jean-Auguste Maucuer et Auguste Vaisseaux. Un sixième Ardéchois, Jean-Martin Auriol, demeure à Montréal.



L'hôpital



AZAZGA

Mairie

Ces six colons arrivent à Mékla au moment où Firbach prend ses fonctions à Alger. Nous ignorons si le nouveau préfet du département est intervenu en leur faveur, comme il fera pour les aspirants-colons d'Azazga, mais le supposer n'est pas invraisemblable, justement lorsque nous voyons cinq noms de Saint-Remése. La proportion majoritaire des colons issus de ce village se reproduira pour Azazga. Cette hypothèse pourrait aussi être confirmée par une lettre de Firbach au gouverneur général Albert Grévy, en date du 27 octobre 1881 : « *Le programme de colonisation de l'année 1881 comprend, entre autres projets, la création d'un centre de 80 feux (foyers) à Azazga, commune du Haut-Sébaou arrondissement d'Alger (sic). (...) Je me suis efforcé dans ce peuplement, de grouper ensemble des familles originaires du même département ; vous voudrez bien remarquer, en effet, Monsieur le Gouverneur général, que sur 54 familles de la Métropole admises au peuplement d'Azazga, trente-*

six sont originaires du département de l'Ardèche. « Il est permis d'augurer favorablement d'un tel groupement ; la prospérité des villages de Vesoul-Bénian et du Bois-Sacré est due principalement au caractère départemental qu'a emprunté leur peuplement, et tout porte à croire que les familles installées dans ces conditions à Azazga, seront définitivement acquises à la colonie ».

Le même jour, la liste de propositions en faveur d'immigrants de la Métropole désignés pour Azazga, laisse apparaître 33 noms originaires de l'Ardèche sur 50 attributions. A quelques unités près, ce sont donc les chiffres de Firbach.

Peut-être Firbach, préfet démissionnaire au moment du 16 mai 1877, et revenu en faveur après la démission de Mac-Mahon, avait-il conservé sur place un réseau d'amitiés ? Datée de 1881 une lettre d'un pétitionnaire pour Azazga, Jean-Jacques Champetier, des Assions, au préfet d'Alger le laisserait supposer : « (...) Ainsi si Monsieur le Préfet voulait bien nous placer dans votre département, nous serions de vrais citoyens dévoués au Gouvernement, comme nous l'avons été à la 2^e circonscription (sic) de l'Argentièrre, pour élire notre aimable député Vachade. »



Un autre, Eugène Rey, également des Assions, et déjà installé à Azazga, s'adresse en 1885 au même préfet d'Alger, pour hâter le règlement d'une affaire en suspens ; à l'appui de sa demande, il affirme avoir soutenu une quinzaine de jours avant, il s'agit du scrutin du 4 octobre, les candidatures républicaines de Lellier et de Bourlier, élus députés d'Alger. Faute d'autres sources, nous ne pouvons que nous borner à des présomptions, mais la vraisemblance est grande.

D'autres facteurs ont joué pour favoriser le départ. Ainsi, le 23 octobre 1881, Jean-Jacques Champetier, dans la lettre au préfet d'Alger, précédemment citée, insiste sur les difficultés matérielles et la précarité des conditions de vie : « (...) Nos pays sont malheureux. Le phylloxéra a ravagé complètement nos vignes. La seule ressource qui nous reste, c'est le mûrier qui nous fait un produit de très peu de valeur. Si nous avons quelque peu de blé, il nous faut deux mois pour semer un sac de blé... tout à force de bras et porter le fumier sur notre dos. Il faut avoir le cœur plus dur que le cheval pour résister à de pareilles fatigues. »

Cette lettre au préfet d'Alger, constitue donc une demande de concession, mais Jacques Champetier, transmet le même vœu de la part de cinq de ses amis, Joseph Balmelle que les six demandeurs « ont appris la création d'un village nommé Azega (sic) par le nommé Deschanel ».

La période de la colonisation est largement endeuillée. La mortalité est forte. Elle atteint particulièrement les jeunes enfants au cours d'une épidémie de croup très meurtrière durant l'hiver 1883-1884.

Du 1^{er} janvier 1883 au 31 décembre 1892, les tables décennales de l'état-civil révèlent 109 décès pour le centre d'Azazga.

Les naissances sont au nombre de 135 et les mariages, de 23.

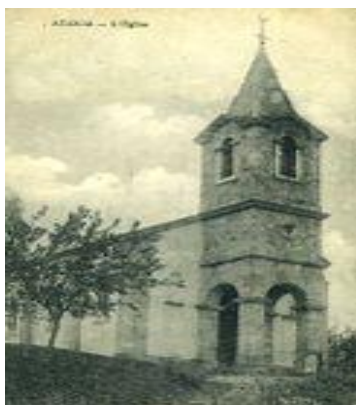
Ce dénombrement est légèrement incomplet, car nous ne trouvons nulle part mention de l'année 1882, où trois décès au moins se sont produits. Des pièces administratives en font état. L'un des trois défunts est Alexis Roche des Assions.

En juillet 1883, le doyen des colons d'Azazga, Jean Deschanel, né le 10 septembre 1806 à Jean-de-Pourcharesses, et venu des Assions, succombe à la maladie. Il n'était pas concessionnaire à titre personnel, mais avait accompagné ses quatre fils et ses deux gendres, pourvus de lots, comme nous l'avons vu. Son épouse, Marie Pascal, née aux Assions, le 3 octobre 1813, est morte à Azazga le 2 mai 1905. Elle était devenue à son tour la doyenne des colons du centre. Une de ses filles, non mariée, vivait auprès d'elle.

Nous avons ainsi le seul exemple de sept frères et sœurs établis à Azazga. Cette transplantation ne fut pas un déracinement, les liens avec les Assions ne furent jamais rompus, et le fils aîné de Frédéric Deschanel se fixe à Chambonas.

Les papiers administratifs sont remplis de doléances des colons qui éprouvent les plus grandes difficultés à faire vivre leurs familles et celles-ci sont souvent nombreuses. Nous trouvons une famille de sept enfants, une de huit.

A deux exceptions près, les autres sont de quatre, cinq et six enfants. La difficulté des conditions matérielles croît aussi avec l'âge. Or en 1882, nous voyons sept concessionnaires quinquagénaires et quatre près d'atteindre la cinquantaine. Dans l'autre moitié, quatre ont dépassé quarante ans et sept se situent entre trente et quarante ans. Tandis que commence la colonisation au milieu de tant de difficultés matérielles, une vie paroissiale s'instaure lentement. Azazga dépend de la paroisse de Fort-National, elle-même desservie par les pères Jésuites, de la fondation jusqu'en 1881. À cette date, elle passe au clergé séculier, mais le curé desservant est lui-même secondé par les Pères Blancs de Djemaa-Saharidj.



L'église d'AZAZGA

En 1887, Mékla est détaché de Fort-National et devient mission autonome, confiée au clergé séculier. Le supérieur de la Mission, qui réside à Mékla est assisté, pour les différents centres, de deux auxiliaires. Celui d'Azazga est l'abbé Nicolas Froeliger (1861-1940) qui, en 1894, devient le premier curé d'Azazga érigée en paroisse. L'abbé Froeliger exerça son ministère à deux reprises et dans des conditions difficiles, de 1894 à 1899, et de 1906 à 1913. Le souvenir de ses bienfaits s'est perpétué tant que la paroisse a vécu.

Devenu chanoine titulaire en 1932 il est mort en 1940. D'origine alsacienne, il avait été condisciple de Mgr Leynaud au séminaire de Kouba. De là datait la profonde amitié qui liait ces deux âmes sacerdotales. Le 25 mars 1940, l'archevêque d'Alger tenait à présider la cérémonie des obsèques du chanoine Froeliger, inhumé dans son village de Camp-du-Maréchal, où il s'était retiré dans sa famille.

En 1962, curieux retournement de l'histoire, beaucoup de ces Pieds-Noirs d'Azazga retrouvèrent l'Ardèche dont ils avaient conservé quelques liens.



ETAT-CIVIL

Cette rubrique n'a pu être réalisée, le site Anom n'a mis aucun registre de l'état-civil d'AZAZGA en lignes. Vous invite néanmoins à visionner le lien ci-après : <http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedia-algerianiste/categorie-origines/origines-france/24-la-part-de-l-ardeche-dans-la-creation-d-un-village-de-kabylie-azazga>

DEMOGRAPHIE

- Sources : GALLICA et DIARESSAADA -

Année 1891 = 416 habitants dont 373 français ;
 Année 1902 = 657 habitants dont 544 européens
 Année 1954 = 6 944 habitants dont 344 européens ;
 Année 1960 = 9 335 habitants dont 331 européens ;

DEPARTEMENT

Le département de TIZI-OUZOU fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962. Il avait l'index 9 L

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de Tizi-Ouzou fut une sous-préfecture du département d'Alger, et ce jusqu'au 28 juin 1956.

A cette date ledit département fut divisé en quatre parties, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

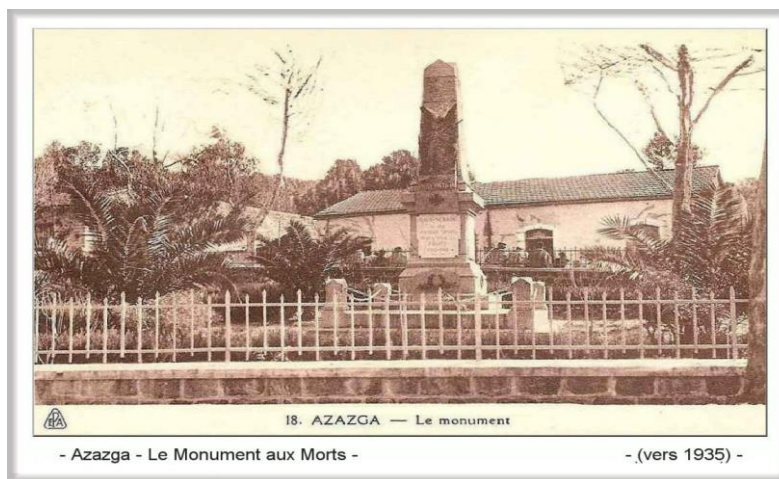
L'ancien département d'Alger fut dissous le 20 mai 1957 et ses quatre parties furent transformées en départements de plein droit. Le département de **Tizi-Ouzou** fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 5 806 km² sur laquelle résidaient 800 892 habitants et possédait six sous-préfectures : AZAZGA, BORDJ-MENAÏEL, BOUIRA, DRAË-EL-MIZAN, FORT-NATIONAL et PALESTRO.

L'Arrondissement d'AZAZGA comprenait 18 localités :

AGHRIBS – AÏT-CHAFFA – **AZAZGA** – FREHA – IDJEUR – IFIGHA – IGHIL-MAHNI – KAHRA – MEKIA – PORT-GUEYDON – SOUAMA – TAGUERCIFT – TAHAROUST – TAMDA – TIDMIMINE – TIFRIT-NAÏL-EL-HADJ – TIMIZART – YAKOUREN –

■ **MONUMENT AUX MORTS** ■

- Source : *Mémorial GEN WEB* -



Le relevé n°54339 mentionne les noms de 61 soldats « **Morts pour la France** » au titre de la Guerre **1914/1918** ; savoir :

■ **AFRAOUCENE** Mohand (1918) ; **AÏT MESSAOUD** Ahmed (1916) ; **AMAZOUZ** Mohamed (1917) ; **AMROUN** Areski (1915) ; **AOUADJ** Arezki (1915) ; **AOUDJEHOUT** Mohamed (1915) ; **BAAZIZ** Si Ali (1918) ; **BACHA** Mohamed (1916) ; **BACHA** Mohammed (1918) ; **BELAÏD** LOUNES Saïd (1918) ; **BELAKEB** Chabane (1918) ; **BELHIS** Tahar (1917) ; **BELKACEM** Ben Ahmed (1918) ; **BELKADI** Si Amar (1918) ; **BELKEBIR** Tahar (1916) ; **BELKERROUBI** Mohamed (1916) ; **BELKESSA** Ali (1918) ; **BELKHAMSA** Mohamed (1918) ; **BELLAHSEN** Mohand (1918) ; **BEN LALLI** Mohamed (1916) ; **BENABDELHAK** Mahiddine (1916) ; **BENSEKHRI** Mohamed (1915) ; **BERKANE -DIT-** **BERKANI** Ben Mohamed (1918) ; **BIRECH** Mohamed (1916) ; **BIREN** Saïd (1918) ; **BON** Victor (1915) ; **BOUALLACHE** Ali (1916) ; **BOUARAB** Belaïd (1918) ; **BOUBAKA** Ali (1918) ; **BOUCHAHEL** Meziane (1914) ; **BOUDAA** Messaoud (1916) ; **BOUKHENOUF** Arezki (1918) ; **BOURAÏ** Mohand (1918) ; **BOUSNADJI** Mohand (1918) ; **BOUZAR** Amar (1918) ; **DUCROS** Joseph (1914) ; **FERHAT** Ahmed (1916) ; **FERHAT** Lounès (1918) ; **FERKOUN** Azouaoui (1918) ; **GAOUAOU** Arezki (1914) ; **HACHEMI** Mohamed (1917) ; **HALLI** Ahmed (1914) ; **HAMITICHE** Si-Mohamed (1917) ; **HAMMOUCH DIT HENNE** Arezki (1916) ; **HANDALA** Arezki (1916) ; **JANIN** Charles Henri (1917) ; **KAÏS** Belkacem (1918) ; **KHIDER** Mohamed (1917) ; **LARMANDE** Sylvain (1915) ; **LOUNI** Aomar (1918) ; **MEHENNI** Mohamed (1918) ; **MEYZER** Georges (1916) ; **MOHAMMED** Saïd (1915) ; **OUAÏL** Mohand (1916) ; **POUPENEY** Léon (1915) ; **RÉBER** Auguste (1916) ; **SADAT** Amokrane (1919) ; **SAFOU** Brahim (1919) ; **TOUAT** Mohammed (1918) ; **TOUGAOUA** Ali (1917) ; **ZEGAR** Hacène (1914) ■

GUERRE 1939/1945 : ■ **AKROUNE** Houcine (1941) ; **KASSI** Amokrane (1943) ; **LEJEUNE** René (1945) ; **LOUNES** Ahmed (1944) ; **SAHNOUN** Mohand (1943) ; **TOUATI** Arezki (1944) ■

Nous n'oublions pas nos valeureux soldats victimes de leurs devoirs dans la région :

■ **Capitaine (13^e RDP)** **ALEZEAU** Pierre (38 ans), tué à l'ennemi le 18 avril 1958 ;
Chasseur (7^e BCA) **BEBIN** Pierre (21 ans), tué à l'ennemi le 27 mai 1957 ;

Maréchal-des-logis (13^e RDP) BOISSONNET René (22 ans), tué à l'ennemi le 3 mai 1960 ;
 Caporal-chef (27^e BCA) CLONERY Bernard (22 ans), tué à l'ennemi le 27 septembre 1960 ;
 Sergent (26^e RIM) DHAINAULT Eric (22 ans), tué à l'ennemi le 23 août 1955 ;
 Brigadier (19^e RCC) DHONT Jean-Claude (20 ans), mort des suites de blessures le 8 juin 1961 ;
 Soldat (?) DUGA Gilbert (21 ans), tué à l'ennemi le 1^{er} mars 1961 ;
 Sous-lieutenant (13^e RDP) FICHET Jean-Jacques (24 ans), tué à l'ennemi le 16 novembre 1958 ;
 Sergent (?) GRIMALDI Jacques (34 ans), tué à l'ennemi le 23 juin 1958 ;
 Sergent (541^e GCPA) MAGISSON André (29 ans), tué à l'ennemi le 17 juin 1960 ;
 Lieutenant (27^e BCA) MOREL Robert (22 ans), mort accidentellement en service le 11 octobre 1961 ;
 Chasseur (27^e BCA) SERAPHIN Joseph (22 ans), tué à l'ennemi le 2 octobre 1957 ;
 Canonnier (61^e RAA) TONOLINI Michel (21 ans), mort accidentellement en service le 23 juin 1958 ;
 Canonnier (61^e RAA) TREUILLET Lucien (20 ans), tué à l'ennemi le 16 septembre 1958 

EPILOGUE AZAZGA

De nos jours (recensement 2008) = 34 883 habitants.



SYNTHESE réalisée grâce aux Auteurs précités et aux Sites ci-dessous :

<https://encyclopedie-afn.org/Azazga - Ville>
https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092
http://diaressaada.alger.free.fr/l-mes_cartes-postales/Population/Kabylies/Kabylies.html
https://fr.geneawiki.com/index.php?title=Alg%C3%A9rie - Azazga&mobileaction=toggle_view_desktop
<http://afn.collections.free.fr/pages/azazga.html>
<https://www.miages-djebels.org/spip.php?article229>
<http://genealogie30130.blogspot.com/p/azazga-l-epopee-ardechoise.html>
<http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedie-algerianiste/categorie-origines/origines-france/24-la-part-de-l-ardeche-dans-la-creation-d-un-village-de-kabylie-azazga>
<http://tenes.info/nostalgie/AZAZGA>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO [jeanclaudio.rosso3@gmail.com]